

Lignes directrices sur la distance physique à l'intention des entreprises du Yukon

Nous pouvons limiter la propagation de la COVID-19 au Yukon en pratiquant la distance sanitaire. Cela signifie qu'il faut éviter les contacts rapprochés et garder une distance avec les autres d'au moins 2 mètres (6 pieds). Vous pouvez prendre des mesures pour maintenir une distance sanitaire dans votre entreprise et assurer la sécurité de votre personnel et de vos clients.

Distance physique

Il ne peut y avoir plus de 10 personnes à la fois dans un lieu, même en gardant une distance sanitaire, mais cette directive ne s'applique pas aux entreprises qui arrivent à respecter ce qui suit :

- Créez un environnement propice au respect de la distance physique de deux mètres (six pieds) par les clients. Installez des [affiches](#), placez des barrières ou des cônes de signalisation ou dessinez des repères à l'aide d'une craie ou de ruban adhésif pour faciliter le respect de cette exigence dans les endroits où des personnes peuvent faire la file ou se rassembler (ex. à la caisse, à un poste de service, à un présentoir).
- Enlevez les chaises, les bancs, etc. Les clients ne devraient pas avoir la possibilité de s'asseoir ou s'attarder.
- Enlevez les articles comme les magazines, les stylos et les feuilles de papier des aires communes pour réduire les contacts.

Surveillez le nombre de personnes dans votre entreprise en tout temps

- Encouragez vos clients à commander en ligne et à se faire livrer la marchandise, dans la mesure du possible.
- Faites en sorte que la marchandise soit placée à un endroit à l'extérieur de l'entreprise où elle pourra être ramassée.
- Songez à demander à vos clients d'attendre à l'extérieur de votre bureau ou de votre entreprise si vous avez atteint la capacité établie pour votre entreprise.

Bonnes pratiques d'hygiène

- Ne serrez pas la main de vos clients. Saluez-les en souriant ou en leur faisant un signe de la main.
- Les employés doivent se laver fréquemment les mains à l'eau chaude avec du savon pendant au moins 20 secondes et les sécher avec un papier essuie-tout jetable. Apposez l'[affiche](#) sur le lavage des mains.
- Après avoir servi des clients, utilisez un désinfectant pour les mains (60 % d'alcool) s'il n'y a pas d'eau à proximité. Faites-le fréquemment tout au long de la journée.
- Mettez du désinfectant pour les mains à la disposition de vos clients. Apposez des affiches les encourageant à s'en servir ou placez un employé à l'entrée qui invitera les clients à se désinfecter les mains.

- Près des portes d'entrée, placez des mouchoirs en papier que les gens utiliseront pour tourner les poignées de porte. Placez une poubelle à côté de la porte pour y jeter immédiatement les mouchoirs en papier.
 - En vidant les poubelles, prenez garde de ne pas toucher les mouchoirs utilisés avec vos mains.
 - Doublez la poubelle d'un sac en plastique pour faciliter et rendre plus sûre l'élimination des déchets.

Désinfectez souvent

- Désinfectez régulièrement les surfaces les plus souvent utilisées comme les poignées de porte, les terminaux de carte de débit, les téléphones, les écrans et les claviers d'ordinateur, etc.
- Quand vous désinfectez, vaporisez le nettoyant sur un papier essuie-tout ou un linge ou nettoyez les surfaces à l'aide de lingettes désinfectantes que vous jetterez immédiatement après usage.
- Désinfectez les poignées des chariots et des paniers d'épicerie après chaque utilisation.
- Pour en savoir plus sur le nettoyage et la désinfection, consultez le guide [Nettoyage et désinfection du lieu de travail](#).

Mesures de protection supplémentaires

- Installez des vitres en plexiglas devant chaque caisse.
- Changez la disposition du comptoir-caisse de façon à ce qu'une distance de 2 mètres soit maintenue entre chaque caisse.
- Installez des autocollants de plancher rappelant aux clients de garder la distance physique de 2 mètres requise pendant qu'ils font la file pour payer.
- Dans la mesure du possible, le personnel aux caisses devrait porter des gants et éviter de se toucher le visage. Enlevez les gants conformément au protocole établi et jetez-les immédiatement après usage. Les gants ne doivent jamais être réutilisés. Après les avoir enlevés, lavez-vous les mains. Si vous ne portez pas de gants, utilisez un désinfectant pour les mains après avoir servi chaque client.
- Chaque employé devrait apporter ses propres stylos.
- Au moment de la transaction, les clients devraient attendre derrière la marque sur le plancher. Une fois la transaction terminée, l'employé à la caisse devrait reculer pour permettre au client de prendre son achat sur le comptoir.
- Instaurez un protocole de nettoyage dans l'ensemble de votre commerce, y compris à l'arrière du magasin et dans l'espace d'entreposage.

Accès limité aux aires communes

- Fermez l'accès à votre salle du personnel ou à votre cuisine commune si vous ne pouvez pas nettoyer les lieux régulièrement.
- Pour contribuer à limiter la propagation, demandez à vos employés d'utiliser des assiettes, verres et ustensiles jetables à usage unique ou d'apporter les leurs.

- Envisagez la possibilité de fermer les toilettes publiques si vous ne pouvez pas les nettoyer régulièrement. Les toilettes devraient être nettoyées après chaque usage.

Voici quelques exemples pour vous aider à prendre la meilleure décision en fonction du niveau de risque dans votre entreprise et du type de clients fréquentant votre établissement.

- **Les zones très passantes et les objets fréquemment utilisés** comme les comptoirs-caisses, les claviers d'identification personnelle, les stylos, les claviers, les souris, les bras de chaise, la cuisine commune ou la salle du personnel devraient être nettoyés après chaque utilisation par un client ou un membre du personnel.
- **Les surfaces les plus fréquemment touchées** comme les portes, les poignées de porte, les répertoires téléphoniques, les lecteurs de codes à barres et le plexiglas devraient être nettoyés au moins trois fois par jour (ex. à l'ouverture, l'après-midi et à la fermeture).
- **Les surfaces fréquemment touchées** comme les poignées des tiroirs, les interrupteurs, le coffre-fort, les présentoirs, les serrures, les clés et les étagères devraient être nettoyées une fois par jour (ex. à la fermeture).

Surveillez et protégez votre santé

- Veillez à ce que les employés qui ont des symptômes semblables à ceux du rhume, de la grippe ou de la COVID-19, comme un mal de gorge, de la fièvre, des éternuements et de la toux, restent à la maison.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche.
- Couvrez-vous la bouche et le nez avec le coude ou un mouchoir quand vous tousez ou éternuez. Lavez-vous les mains aussitôt.
- Affichez des [messages](#) demandant aux clients se présentant avec des symptômes semblables à ceux du rhume, de la grippe ou de la COVID-19 de rentrer chez eux et d'utiliser plutôt un service de livraison à domicile.

Des questions?

Nous comprenons que le moment que nous traversons est difficile. Nous vous remercions pour votre dévouement et pour le soutien que vous apportez à tous les membres de la collectivité.

Consultez le site [Yukon.ca/fr/covid-19](https://www.yukon.ca/fr/covid-19) pour les dernières mises à jour sur la COVID-19.

Si vous avez des questions de nature non médicale, envoyez un courriel à l'adresse covid19info@gov.yk.ca ou téléphonez à la ligne d'information sur la COVID-19 du Yukon, au **877-374-0425**.

Si votre santé ou celle de votre personnel vous préoccupe, appelez la ligne Info-Santé du Yukon au 811.